



MAIRIE

T. **03 85 78 20 74** - F. 03 85 78 30 34 <u>mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr</u> 77 route du Mesvrin

Ouvertures au public

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8 h 45 - 11 h 45
- Sur rendez-vous les après-midi des lundi, mardi, mercredi et vendredi

AGENCE POSTALE

T. 03 85 78 32 54

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 Le samedi de 9 h à 11 h



Sommaire

• Edito3
VIE COMMUNALE
DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE La Maison des Associations
 Habitat
 Bien vivre ensemble
• Contre la montre de la Vallée de la Brume24
VIE ASSOCIATIVE
 Association Mesvrin Uchon Randonnée
• Football Club de Marmagne35

Directeur de publication : Jean Pisseloup

Crédit photo : Mairie Dépot légal : 2017

Conception et impression : S2E Impressions - Marsannay-la-Côte

Edito



« Les temps sont durs », et nos gestions municipales deviennent de plus en plus complexes. Balloté par l'application de la loi NOTRE qui n'est pas encore digérée, handicapé par les restrictions budgétaires successives et consécutives aux baisses des dotations d'Etat, secoué par des réformes brutales qui perturbent nos

organisations, notre monde rural est en perpétuel changement, à la recherche d'un second souffle et en plein cœur d'une reconquête sociétale.

Le retour à la semaine de quatre jours dans nos écoles, la suppression des contrats aidés, la disparition progressive de la taxe d'habitation qui était historiquement notre principale ressource de fonctionnement, la baisse des dotations et des aides aux investissements, sont autant de paramètres qui montrent que les collectivités locales sont de plus en plus considérées comme des variables d'ajustement d'Etat. Même les services de proximité (comme les cartes d'identité par exemple) sont impactés, et pourtant chacun sait combien ils sont importants dans notre milieu rural. Ces bouleversements, soudains et imprévisibles, creusent encore l'écart entre les milieux urbains et les zones rurales qui ont pourtant les mêmes besoins mais malheureusement pas les mêmes moyens. Notre dynamique rurale, qui jusqu'à maintenant n'était pas à démontrer, en sera sans aucun doute ralentie considérablement.

A un peu plus de la moitié de notre mandature, en fonction de tous ces évènements, il convient par conséquent d'engager une réflexion importante sur nos projets futurs, mais aussi sur les nouvelles orientations budgétaires qui paraissent indispensables pour ne pas entraver notre développement. Depuis le début de mandat, les élus municipaux ont toujours accepté de maitriser la fiscalité des trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) et donc, au fil des années, de la modérer objectivement, mais tous ces changements nous obligent à revoir nos objectifs et réorienter nos actions.

Après ces perspectives plutôt pessimistes, revenons à notre nouveau bulletin, dans lequel sont relatés les instants importants qui ont rythmé l'année 2017. L'ouverture de notre boulangerie le 22 Août est certainement l'évènement le plus important de toute l'année en ce qui concerne les projets de développement. Les travaux n'étaient pas tout à fait terminés, néanmoins

les premières fournées de pain ont été réalisées au délai fixé. Tous nos remerciements à nos boulangers qui nous ont suivi dans ce projet, et il est maintenant important pour la pérennité de ce commerce que les clients viennent nombreux.

Au niveau des écoles, le fait marquant est surtout le retour aux quatre jours par semaine, mais on notera également que les effectifs ont très nettement progressé cette année. Les activités périscolaires se portent bien également; la cantine n'a jamais autant servi de repas que ces deux dernières années.

Toutes nos félicitations aux associations qui gèrent ces activités. De nombreuses manifestations ont animé notre commune au cours de cette année, nous citerons tout particulièrement les trois concours de chevaux de trait, avec une parade au centre bourg qui a attiré de nombreux spectateurs. On ne peut par contre que déplorer la disparition de notre Foyer Rural pourtant solidement implanté depuis plus de 30 ans.

Je termine ce traditionnel édito en remerciant tous les bénévoles et les personnes qui contribuent, par leur dévouement et leurs actions, au développement de notre commune.

Je vous souhaite bonne lecture à tous

Le maire Jean Pisseloup





UNE BELLE RÉUSSITE POUR LES HABITANTS

Elle n'a pas toujours eu un bon accueil lors du projet, certains ne voyaient pas son utilité et pourtant ...!

L'ouverture des portes a eu lieu en février 2016 pour y installer les enfants lors des activités périscolaires 2 fois par semaine, puis quelques associations ont suivi... d'abord au nombre de 2, puis 3 et maintenant toutes les associations symphorinoises l'utilisent! 2 associations s'y sont installées avec du matériel à la salle du 1er étage, d'autres y viennent régulièrement faire leur réunion...

Avec la possibilité de se restaurer sur place, plusieurs réunions de travail d'entreprises ou de syndicats agricoles se font au rez-de-chaussée.

Ainsi nous avons décompté une moyenne de 75 occupations en semaine sur 2016 et 2017!

Les particuliers en sont ravis!

Avec un tarif attractif de 100 euros le weekend et possibilité d'avoir les clés le vendredi après-midi, cette salle ne désemplit pas!

Nous avons multiplié par deux le nombre de réservations et cette année nous comptabilisons 30 weekends occupés ! pour la deuxième année consécutive, des familles l'ont réservée pour les fêtes de fin d'année.

Les jeunes l'adorent!

Si au départ les locaux ont été pensés pour que toutes les générations puissent l'utiliser et pour différentes occasions, le succès auprès des jeunes est au-delà de nos espérances!

Même si la salle du haut n'est pas prévue à cet effet, elle est devenue lors des premières locations une « auberge de jeunesse » car faire la fête avec la possibilité de dormir sur place, quelle tranquillité pour tous !!!

Au fil du temps cette possibilité « dérogatoire » et sur demande lors de la réservation s'est imposée naturellement par certains occupants et des mesures ont dû être prises pour des raisons de sécurité. Cela n'enlève en rien cette possibilité d'y dormir ... mais sous conditions...!

Ou'en est-il de la Salle René BEAUCARNOT?

Elle aussi est bien occupée : 33 occupations en weekend cette année avec essentiellement les lotos, repas associatifs, (mais 12 non-payantes car les associations bénéficient de la gratuité sur 2 jours ou 1 weekend)

Les coûts de fonctionnement sont élevés et les rentrées d'argent ne sont pas à hauteur ... une réflexion sur les occupations sera menée car le budget communal ne peut plus endosser les frais « pharaoniques » de chauffage de chaque activité journalière notamment.

4 - Saint Symphorien de Marmagne

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE



LA MAISON « LAMELOISE » ÉTAIT DEPUIS LONGTEMPS LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE. DE NOMBREUX PROIETS SUCCESSIFS ONT ÉTÉ ENVISAGÉS POUR SA RÉHABILITATION.

Le dernier projet prévoyait l'aménagement en logements locatifs associés à une construction neuve de la SEMCODA à proximité. Les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet n'ayant pu être rassemblés, le projet a été reporté à un moment plus propice et plus avantageux d'un point de vue financier. Entre temps les exploitants de la boulangerie située en centre Bourg depuis de nombreuses années, venaient nous informer de leur intention d'arrêter leur activité ; les locaux étant inadaptés et trop vétustes, avec des charges de fonctionnement trop élevées.

Convaincus de l'importance de l'existence d'un tel commerce de proximité, véritable encrage à la fois économique et lien social, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'abandonner le projet locatif de ladite maison Lameloise et de consacrer ce bâtiment pour accueillir le fonds de boulangerie au rez-de-chaussée et le logement des exploitants à l'étage. La commune prenait en charge le projet d'aménagement des locaux, les boulangers s'engageaient à transférer leur activité d'une part et compléter leurs produits d'autre part de manière à diversifier les ventes et ainsi assurer une rentabilité nécessaire à l'équilibre et au maintien du commerce.

Après étude de faisabilité avec l'architecte chargé du dossier et les futurs exploitants du commerce, le chantier de réhabilitation commence en septembre 2016 avec un objectif impératif de transfert des activités fixé au 22 août 2017. Cet objectif a été tenu, et les locaux, aux normes d'hygiène et de sécurité, ont été mis à disposition au délai souhaité, même si quelques mises au point ou quelques finitions ont dû être effectuées dès lors que les locaux étaient déjà occupés.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment ont été pris en charge à 40% par les dotations d'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), la Communauté Urbaine a participé dans le cadre des fonds d'aide au commerce rural en nous accordant la prime maximale : 20 000 euros. La participation du Conseil Départemental reste malheureusement très modeste et symbolique par rapport à l'importance et l'objectif du projet



(6 000 euros). Le coût de revient pour la commune des travaux s'élève à 151 010 euros. Aucune aide financière n'a été accordée en ce qui concerne l'acquisition du matériel de boulangerie et l'agencement du magasin dont le montant s'élève à 133 200 euros.

Résolument convaincue de l'importance de ce commerce de proximité en centre Bourg pour assurer un rôle stratégique sur l'attrait de la commune et également des alentours, la municipalité remercie l'ensemble des personnes qui ont participé activement à la réalisation de ce projet – remerciements au cabinet Sétan, maitre d'ouvrage, qui a coordonné les travaux et tout mis en œuvre pour que les délais et les coûts soient respectés ; à l'ensemble des entreprises pour la qualité du travail accompli ; à la société AGEMAB pour les conseils et la réalisation de l'installation du matériel professionnel; au personnel communal qui a apporté ses compétences pour que ce projet se réalise dans de bonnes conditions et à moindre frais ; et enfin de chaleureux remerciements à notre couple de boulanger M. et Mme Sadowczyk qui ont accepté de nous suivre dans ce projet et qui nous ont apporté leur savoirfaire et leur conseils pour l'installation des outils de production.

Pour assurer la pérennité de ce commerce, il est important maintenant que les clients viennent nombreux, et nous comptons évidemment sur l'ensemble de la population.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Projeto pour l'année prochaine...

→ DE DÉVELOPPEMENT EN LOGEMENTS AVEC LA SEMCODA

Histoire de ce projet...

Depuis quelques années maintenant, la Semcoda (Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain) et la municipalité ont réfléchi à un projet de logements locatifs intégrant l'ancienne maison Lameloise. Cette belle habitation est devenue l'actuelle boulangerie avec un logement. Le projet initial n'a pas été abandonné, il a seulement été revu pour prévoir la construction de deux autres bâtiments annexés.

Et voilà, le moment de voir ces constructions sortir de terre approche! 2018 devrait voir le début des travaux.

C'est donc quatre logements supplémentaires qui vont venir grossir le petit parc locatif de notre commune rurale.





→ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN CAFÉ DE MONSIEUR BLONDEAU

Fin 2015 la commune a fait l'acquisition de la propriété de Monsieur BLONDEAU Lucien, à son décès, selon sa volonté. Sa maison a été mise en location et est occupée.

L'ancien café, quant à lui, doit trouver un second souffle. Il sera réfléchi à sa réhabilitation.

Ces constructions vont nécessiter un gros réaménagement dans ce quartier notamment pour les voies environnantes.

→ DE NOUVELLE DESTINÉE AU LOCAL « ÉPICERIE » SOUS LA BIBLIOTHÈQUE ...

Après avoir eu comme usage premier un service d'épicerie, ce local a été utilisé plus récemment par une auto-entrepreneuse dans le milieu « festif » mais qui a déménagé depuis... maintenant un nouveau projet est lancé avec nos infirmières libérales.

Le local va être « rafraichi » et isolé pour leur permettre de s'y installer et ainsi pouvoir accueillir les patients sans problème d'accessibilité.





Habitat

REDONNER VIE AU CENTRE BOURG NE PASSE PAS UNIQUEMENT PAR LE MAINTIEN DES COMMERCES ET L'AUGMENTATION DES SERVICES À LA POPULATION. LA DÉGRADATION DU BÂTI ANCIEN ET LA NON OCCUPATION DE LOCAUX, ABANDONNÉS ET DEVENUS INSALUBRES, SONT AUSSI DES FACTEURS QUI INFLUENCENT NOTABLEMENT L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CENTRE BOURG ET L'ÉQUILIBRE SOCIO-ÉCONOMIQUE.

Nous constatons effectivement depuis maintenant plusieurs années que les habitations très anciennes dans les hameaux même isolés et dans leur configuration historique, ont un taux d'occupation très correct suite à des rénovations récentes. Paradoxalement, dans notre centre Bourg, la proportion de logements vides anciens et parfois insalubres devient importante et inquiétante.

La lutte contre les logements vides, vétustes, l'habitat dégradé et insalubre doit être par conséquent une des priorités pour les années à venir.

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) valant Schéma de cohérence territoriale (Scot) et Programme local de l'habitat (PLH) est largement orienté vers une politique de renouvellement urbain, que ce soit dans le domaine de l'habitat, du commerce ou du développement économique.

Afin de se donner les moyens de mettre en œuvre cette politique, la communauté urbaine a adhéré à l'Etablissement public foncier du Doubs Bourgogne Franche-Comté.

Ce dernier est compétent pour réaliser, pour le compte de ses membres, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'opérations d'aménagement.

Cette adhésion permettra à chaque commune membre de faire appel à l'EPF pour son propre compte.

Nous souhaitons tous arrêter les pertes démographiques dans nos villages, leur donner de l'attractivité. Cet EPF est un outil utile pour la redynamisation des centres bourgs.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, QUELLES AIDES ?

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez entamer des travaux de rénovation énergétique ? Vous êtes locataire et vous voulez encourager votre bailleur à réaliser ces travaux dans votre logement ? De nombreuses aides existent pour encourager et financer cette démarche.

Les propriétaires (occupants ou bailleurs) intéressés par les aides accordées dans le cadre de l'Opah peuvent solliciter un accompagnement gratuit auprès de Soliha Centre-Est, dont la mission est notamment de les assister dans le choix des travaux à réaliser et dans le montage de leurs dossiers de demandes de subventions.

Courriel: contact@solihacentreest.fr





Le crédit d'impôt pour la transition énergétique

Ce dispositif incite les particuliers à effectuer des travaux d'amélioration énergétique dans leurs logements, tout en soutenant les nouvelles technologies les plus efficaces en termes de développement durable. Cette mesure souhaite promouvoir les équipements énergétiques durables.



L'éco-prêt à taux zéro

Ce prêt à taux zéro permet de financer les travaux de rénovation énergétique des logements. Il vous aide à financer les travaux d'économie d'énergie et les éventuels frais induits par ces travaux afin de rendre le logement plus économe en énergie, plus confortable et moins émetteur de gaz à effet de serre.

Les aides délivrées par l'Anah

L'Anah (Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat) délivre des aides qui consistent en un financement d'une partie des travaux que vous allez réaliser. Ces travaux doivent répondre à certains critères pour pouvoir être **financés en partie**. Il doit donc s'agir notamment de travaux de rénovation énergétique permettant d'améliorer les conditions de vie des occupants ou d'économies d'énergie réalisées grâce à des travaux d'isolation ou d'installation de système de production d'énergie moderne.





La prime énergie

Il faut en premier lieux adhérer au programme CertiNergy. La demande s'effectue en ligne et vous devrez ensuite remplir certains documents et les retourner accompagnés de la signature du professionnel en charge de la réalisation des travaux. Notez également que votre logement doit être construit depuis plus de 2 ans et vous devez faire appel à un professionnel labellisé RGE.



Le Pacte Energie Solidarité

Qu'est-ce que c'est?

Le Pacte Énergie Solidarité est une aide pour le financement de vos travaux de rénovation énergétique, délivrée par les fournisseurs d'énergie et de carburant. Avec cette aide, vous pouvez financer des travaux d'isolation de combles perdus pour 1 euro. Cette aide est réservée aux ménages **les plus modestes**, vous devez donc respecter un plafond de revenus maximum pour en bénéficier. Néanmoins, si vous dépassez ce plafond, vous pouvez profiter de cette aide. Vos travaux d'isolation des combles vous coûtera entre 4 et 17 euros du mètre carré.



Le programme Habiter Mieux

Habiter Mieux est une aide dont le montant peut être **de 7 000 € maximum ou de 10 000 € maximum en fonction de vos ressources**. Vous pouvez aussi bénéficier d'une prime d'Etat correspondant à 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 1 600 € ou de 2 000 €, à condition que les travaux choisis **permettent un gain énergétique d'au moins 25 %**. Vous êtes **accompagné par un professionnel** d'une association spécialisée ou d'un bureau d'études. Il vous aide à choisir, après une **visite diagnostic** de votre logement, les travaux de rénovation énergétique nécessaires. Et il est à vos côtés dans la préparation de votre dossier.

source : <u>renovation-info-service.gouv.fr</u>







LOIS DE FINANCES 2017/2018 : LA SYNTHÈSE DES CONSÉQUENCES DE MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES POUR NOTRE COMMUNE

Nos choix pour 2017 et 2018

L'équipe municipale a tenu à orienter ce budget 2017 vers la population et les services que nous pouvons lui rendre, tout en investissant fortement afin de poursuivre le développement de la commune. Il est important que l'on conserve une dynamique d'investissement pour développer son attractivité.

Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances locales, notre ambition reste intacte. L'équipe municipale, fidèle à ses engagements, entend mener à son terme le programme pour lequel elle a été élue.

Mais conscients des baisses de dotations qui sont à venir, les élus seront prudents sur les dépenses pour « amortir » au mieux ce choc financier et préserver au mieux les équilibres budgétaires.

Nos engagements pour 2018

- Continuer la maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée depuis le début de mandat.
- Pas de recours à l'emprunt en 2018
- Limiter les dépenses d'investissement

QUE FAIT LA COMMUNE ET AVEC QUELS MOYENS?

(chiffres basés sur les crédits votés BP 2017)

719 euros par habitant de recette pour le fonctionnement général de la commune (744 euros en moyenne nationale)

- euros par habitant sont versés à la commune au titre des Impôts Fonciers et Taxe d'habitation
- 224 euros par habitant versés par l'Etat en dotations
- euros par habitant sont versés par la CUCM
- 52 euros par habitant versés en compensation par l'Etat pour les contrats des agents «scolaires et périscolaires»
- b euros par habitant sont perçus au titre des locations immobilières et diverses

ET

342 euros par habitant en ressources dédiées à l'investissement (351 euros au niveau national)



RÉPARTITION DES CHARGES DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMMUNAL 2017



- pour la logistique : entretien bâtiments et espaces publics, frais énergétiques, écoles et bus, maintenances informatiques, fournitures administratives, carburants etc...
- 5% charges financières et budgétaires exceptionnelles
- 15% taxes foncières assurances et autres charges

DÉPENSES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL



• 5% contributions organismes extérieurs obligatoires et subventions allouées

PERSONNEL TITULAIRE

. 25 % des dépenses de fonctionnement

PERSONNEL NON TITULAIRE

- 20 % des dépenses de fonctionnement

12 agents présents sur l'année scolaire 2016-2017 mais 10 depuis Septembre 2017. Les agents en contrats occupent des postes en périscolaire et scolaire.





Les écoles de St Symphorien se portent bien ..

QUELLE JOIE EN CE JOUR DE RENTRÉE DES CLASSES DE VOIR AUTANT D'ENFANTS DANS LES COURS D'ÉCOLES!

91 enfants étaient en prévision mais quelques déménagements d'été ont officialisés le chiffre de 88 enfants à la rentrée : ce sont donc 26 élèves en maternelle et 62 élèves en primaire qui ont été accueillis. Cet effectif est assez exceptionnel et cela fait bien longtemps que ce chiffre n'avait pas été atteint : 27 % d'enfants en plus en 6 ans !



Maternelle : , Magali Champredonde (enseignante) Lydie Laroche, Angélique Chevalier, Christelle Duverne (ATSEM)



Primaire : Mesdames Roy, Duployer, Mauceli, Portrat (enseignantes) Mesdames Richard (ATSEM) et Billoue (AVS)

Autant d'enfants cela nécessite aussi des adultes pour s'en occuper!

La municipalité a fait le choix encore cette année d'accueillir des enfants de 2 ans ½, cette année ils sont 3 inscrits! Pour permettre leur bon accueil, une personne leur est dédiée: **Angélique CHEVALIER** qui vient chaque matin aider l'Atsem et l'enseignante de service.

En maternelle il y a donc 3 Atsem : Mmes Christelle DUVERNE, Lydie LAROCHE et Angélique CHEVALIER avec 2 enseignantes à mi-temps : Mmes MAUCELLI et CHAMPREDONDE.

En primaire Mme **Amélie RICHARD** vient seconder Mme PORTRAT pour l'enseignement aux GS chaque matin.

Ces aides ont été permises grâce au renouvellement in extremis des contrats aidés par l'Etat... nous sommes donc dans l'expectative pour 2018!



Quelques activités complémentaires faites pendant les heures d'école



La natation

Un enseignement obligatoire mais une charge supplémentaire pour la commune

Les activités aquatiques et la natation sont partie intégrante de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée. De ce fait, la commune doit prendre en charge les frais de transport (60 euros par séance) et les frais des entrées à la piscine (environ 3 euros/enfant/séance) à raison d'une dizaine de séances pour une vingtaine d'enfants.

En raison des travaux de la piscine du Creusot, cette année les enfants n'ont pas bénéficié de cet enseignement.

La sécurité routière

L'association Prévention Routière est agréée par le ministère de l'Éducation nationale comme « association éducative complémentaire de l'enseignement public » et par le ministère de la Jeunesse. Ce contrat de

confiance donne lieu chaque année à de nombreuses actions d'éducation routière dans notre école primaire.

Chaque année des actions éducatives scolaires sont mises en place avec les enseignants: « permis piéton et permis vélo » . Devenir un piéton autonome fait partie des objectifs pédagogiques à atteindre pour un enfant de 7 ans : Étudier et reconnaître les dangers de la rue et de la route , apprendre à circuler à pied en sécurité sont enseignés. À partir du collège, le vélo devient un moyen de transport pour les enfants. Pour minimiser les risques d'accidents et devenir un cycliste usager de la route, les enfants doivent être sensibilisés dès l'école primaire. Se positionner dans la circulation, tenir compte de la signalisation, changer de direction... Le programme répond aux exigences de première éducation à la route.



Malheureusement dans la conjoncture actuelle de restrictions budgétaires et d'économies partout, le Colonel du Groupement de Gendarmerie de Saône-et-Loire a décidé de limiter à 50 jours au lieu de 150, les interventions des gendarmes pour la prévention routière dans les écoles à compter de cette rentrée 2017.

Nous ne savons donc pas si l'année prochaine la prévention routière se fera encore pour vos enfants.

88 enfants, cela nécessite des structures d'accueil.

Si les écoles sont remplies, alors les services périscolaires aussi!

La garderie « les Ch'tis Mômes » connait toujours autant de succès, preuve de la nécessité de ce service.

Lors de la décision du passage à 4 jours d'école c'est

posée la question de mettre en place un accueil de garderie le mercredi matin. Toutes les communes ont été confrontées au même problème : la législation !

En effet selon la législation actuelle, un accueil de garderie le mercredi matin ne peut se faire que dans le cadre d'un accueil de loisirs car il s'agit de temps extrascolaire puisqu'il n'y a pas école. La municipalité ne pouvait légalement pas ouvrir une garderie périscolaire le mercredi matin.

Un test de fréquentation a donc été fait par la Présidente de l'Association en ce début de rentrée pour juger du besoin réel des familles avant de s'engager et parallèlement la municipalité s'est rapprochée des structures juridiques des Maires pour connaître les mesures possibles mais les associations de Maires qui se sont inquiétées de ces situations auprès des Ministères, attendent toujours des réponses aux questions soulevées...

9 000 euros par an pour la garderie périscolaire

1 500 euros par an pour la cantine scolaire

Voilà ce qu'affirme François Baroin à propos de la cantine dans les écoles primaire : « C'est un service public facultatif, aucune commune n'a l'obligation de mettre en place une cantine. Donc l'obligation alimentaire relève de la famille, pas du service public, de la collectivité nationale ou de l'Etat. »

En cantine ce sont 4 adultes qui servent les repas aux enfants de 12h à 13h. Les repas sont diversifiés, adaptés en fonction des produits de saison, de thèmes comme la semaine du goût etc... Les enfants s'y sentent bien, déjeunent dans une bonne ambiance même si le nombre de chérubins présent fait monter les décibels!



Il n' y a pas moins d'une cinquantaine d'enfants qui

fréquente la cantine scolaire et environ une trentaine est inscrite en garderie ! Ces deux services périscolaires sont gérés de mains de maîtres par des associations mais ils n'en restent pas moins de la compétence de la commune qui met donc la main au porte-monnaie pour faire fonctionner financièrement les accueils.

quelques chiffres

- **4900 repas** servis en 2006, **6500** en 2016!
- Moyenne de 38 repas par jour en 2012, 43 en 2014 et certainement 50 pour ce début d'année scolaire
- 4.63 € en 2016 ...c'est le prix de revient du repas servi alors qu'il est facturé 3.90 € aux familles!

Tempo d'Activités Périscolaires

A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2014 LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN DE MARMAGNE AVAIT MIS EN PLACE LA NOUVELLE ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES IMPOSÉE PAR LA RÉFORME DU MINISTRE VINCENT PEILLON.

Notre nouveau Président de la République et son ministre de l'éducation nationale ont permis aux communes qui le souhaitaient de pouvoir revenir à un rythme scolaire sur 4 jours, en découlait donc la suppression automatique des activités périscolaires « TAP ».

Après consultations des familles des enfants scolarisés dans notre école, la majorité des parents a souhaité un retour à 4 jours d'école. Cette décision a été officialisée début juillet 2017 en conseil municipal puis par le Directeur Académique.

Ce fut une véritable volonté municipale de mener à bien cette réforme en y

consacrant une enveloppe budgétaire non négligeable pour un budget communal. Il faut bien le souligner, les

TAP ont représenté un coût supplémentaire qui était bien loin d'être compensé par les 90 euros

par enfant versés par l'Etat! Le coût par enfant avoisinait davantage les 250 euros!

Pour les familles cette réforme n'a pas eu d'incidence financière car les TAP sont restés GRATUITS et dans ces conditions, aujourd'hui, nous sommes satisfaits de ce que nous avons proposé à tous les enfants des enfants scolarisés y étaient

avons proposé à tous les enfants (98% des enfants scolarisés y étaient inscrits).

Nous remercions tous les intervenants

qui nous ont soutenu pendant les 3 années d'activités périscolaires et qui ont accepté de venir nous aider pour assurer des activités de qualité, le personnel communal qui a accepté de n'assurer que quelques heures hebdomadaires de travail... toutes ces personnes ont œuvré dans l'intérêt des enfants, de leur mieux et avec le peu de moyens dont nous disposions mais qui

qualité! MERCI

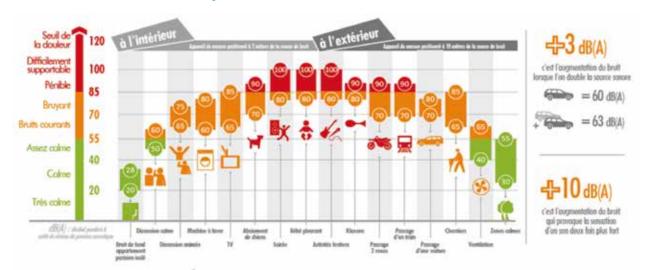
Les « TAP » se sont donc arrêtés à la fin de cette année scolaire et un nouveau rythme a été pris à la rentrée de septembre... mais cela a engendré des départs de personnel... Deux personnes dédiées aux enfants, Mesdames REY et MENAGER ont quitté notre personnel communal par la force des choses.



ont fait des « TAP Symphorinois » de

Bien vivre ensemble

LES BRUITS DE VOISINAGE SONT DE LOIN CEUX QUI AFFECTENT LE PLUS GRAVEMENT LA VIE QUOTIDIENNE. LE BRUIT EST EN EFFET CONSIDÉRÉ COMME UNE NUISANCE RÉDHIBITOIRE PAR PRÈS DE 90% DES FRANÇAIS!



CE QUE DIT LA LOI : Concernant les propriétés privées, l'arrêté préfectoral indique que «toutes les précautions doivent être prises pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs» émanant de comportements et d'activités.

C'est l'arrêté préfectoral daté du 30 Juillet 2001 qui réglemente l'émission de bruit due à l'utilisation des engins à moteur bruyant. Elle est permise en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h et 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La réglementation des bruits de chantiers est établie par l'arrêté préfectoral qui stipule que les nuisances sonores sont interdites tous les jours de la semaine entre 20h et 7h, ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés.

Le nouveau mode de gestion de l'eau et l'assainissement

ELLE SE PRONONCE "C'EST MON EAU" ET ELLE S'ÉCRIT "C.MON.O."

C'est la marque qui va regrouper les services liés à l'eau et à l'assainissement dans le territoire, à partir du 1^{er} janvier, au terme de l'actuel contrat de délégation de service public de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Conformément aux engagements pris en 2015, les tarifs de la communauté urbaine n'augmenteront pas.

Ce nouveau contrat, d'une durée de huit ans, aura pour avantage pour les habitants une simplification de leur facture, dont le nombre de lignes sera réduit.

De plus, le site internet C.mon.O permettra d'obtenir des informations à domicile, tandis que deux points d'accueil seront ouverts 28 heures par semaine, dans un premier temps dans les boutiques MonRézo, puis ils seront transférés sur le pont de la gare au Creusot et dans un point central à Montceau.





NE TRAITEZ PAS A PROXIMITE DE L'EAU!

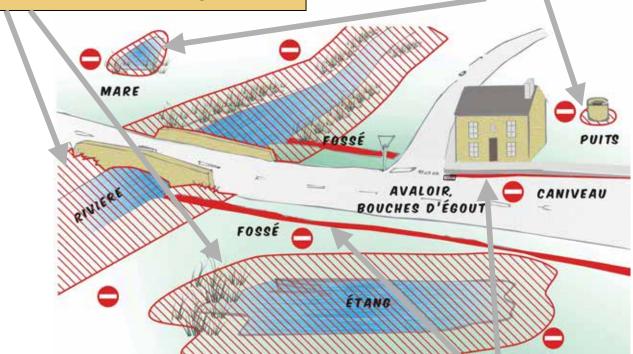
L'application des produits phytosanitaires (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES) y est interdite :

à moins de 5 mètres (*) (**)

d'un cours d'eau ou d'un point d'eau (fleuves, rivières, ruisseau, étang ...) représenté sur une carte IGN 1/25 000

à moins d'1 mètre (*)

des autres points d'eau (mares, sources, puits et forages)



- (*) Consultez attentivement l'étiquette et respectez les mentions du type : « ne pas traiter à moins de X mètres d'un cours d'eau », car ces distances peuvent être supérieures pour certains produits.
- (**) Cette distance est de 6 mètres pour les agriculteurs soumis au respect des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)

Aucune application

sur les fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, même à sec),

Le traitement des caniveaux, des avaloirs et des bouches d'égouts est également interdit.

Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs

peines encourues : jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Brûlage des déchets et qualité de l'air



Quelques chiffres clés

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme, avec des actions de fond. **Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.** Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

Qualité air

Téléchargez l'application ATMOSF'air

Pour vous permettre d'être informé à tout moment de la qualité de l'air proche de chez vous, ATMOSF'air vient de développer une application smartphone.

Elle est disponible gratuitement sur l'AppStore et Google Play, n'attendez pas.



WWW.ATMOSFAIR-BOURGOGNE.ORG

Pour rester informé de la qualité de l'air à proximité de chez vous et partout en Bourgogne Téléchargez notre application sur votre smartphone





76-78 avenue Victor Hugo 21000 DIJON

tél: 03.80.38.92.31 fax: 03.80.36.22.17

www.atmosfair-bourgogne.org contact@atmosfair-bourgogne.fr

16 - Saint Symphorien de Marmagne

Centre Communal d'Action Sociale

Ce que prévoit la loi ...

La loi NOTRe (2015) a rendu facultatif les CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants et le temps nous montre que les communes équivalentes à Saint-Symphorien en population, font progressivement le choix de les supprimer comme la loi le permet. Cette décision revient au conseil municipal.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est l'institution de l'action sociale locale par excellence. Il est présidé de plein droit par le Maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux familles en difficulté, lutte contre toute forme d'exclusion...

Le CCAS est le dernier recours, lorsque toutes les aides sont épuisées, un moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale s'exerce de façon pérenne.

Le CCAS travaille en lien permanent avec des associations (associations de personnes âgées, pour la précarité...) et des institutions (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Filière gérontologie).

Notre CCAS apporte des réponses et des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie.

Pour toutes ces raisons, le CCAS de Saint-Symphorien continuera ses actions tant que les moyens financiers le permettront.

Ce que fait notre CCAS au quotidien

Certes les moyens sont limités mais le CCAS aide chaque année dans les domaines suivants :

- Aide aux familles pour la restauration scolaire
- Secours exceptionnel
- Aide auprès des personnes âgées pour la constitution de dossiers sociaux
- Fêtes de fin d'année des aînés

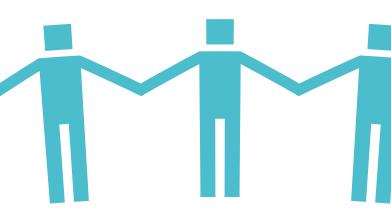


Les fêtes de fin d'année

C'est à la salle René BEAUCARNOT qu'a eu lieu le traditionnel repas de fêtes pour nos anciens, toujours dans une ambiance joyeuse autour d'un repas préparé par le Relais des Chasseurs et d'un dessert de circonstance par notre boulanger.

Cette année encore on ne peut que déplorer le trop grand nombre de colis à distribuer... réunir tous nos anciens pour ce repas est un objectif que l'on garde en tête!





Des changements de services aux administrés

LE PREMIER ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS, ET LES PREMIERS GUICHETS DE PROXIMITÉ, RESTENT ET RESTERONT LES MAIRIES. C'EST AVEC CET ÉTAT D'ESPRIT QUE NOUS AVONS DÉVELOPPÉ NOTRE SERVICE D'ACCUEIL À LA MAIRIE DE NOTRE COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE.

Nous nous efforçons, dans la mesure du possible et avec les moyens dont nous disposons de répondre à tous les besoins de nos habitants, avec une attention toute particulière à nos « anciens » pour lesquels les déplacements peuvent être pénibles, et les tracasseries administratives sont source d'une perpétuelle angoisse surtout lorsqu'il s'agit de passer par une phase informatisée.

Les nouvelles mesures administratives prises par l'Etat, dans le cadre de l'établissement des nouvelles cartes d'identité, ne sont malheureusement pas dans la droite ligne de conduite que nous nous étions fixée, puisque la conception de ce document nécessite forcément plusieurs déplacements vers une mairie équipée du dispositif adéquate.

La sécurisation des papiers d'identité nous parait indéniablement nécessaire, mais les méthodes utilisées ne sont certainement pas à l'avantage des habitants de nos communes rurales.

Fin de la délivrance des cartes d'identité en Mairie : un service de proximité qui disparait ...

Les cartes d'identité deviennent biométriques comme les passeports avant elles !II faudra notamment donner ses empreintes digitales pour obtenir un nouveau document.

Changement de taille : seules certaines mairies sont équipées pour délivrer ces nouvelles CNI et notre commune ne l'est pas ! Les imprimés de demande à compléter peuvent vous être remis au secrétariat mais en aucun cas nous en pouvons enregistrer la demande ensuite.

Désormais quiconque souhaite établir ou renouveler sa CNI devra d'abord s'asseoir devant un ordinateur. C'est l'un des principaux changements : il faudra créer un compte et remplir une pré-demande sur le site

predemande-cni.ants.gouv.fr.

L'usager se verra alors remettre un numéro à conserver jusqu'à l'obtention définitive de sa CNI. Il sera toujours possible de faire l'intégralité de la démarche au guichet de la mairie pour ceux qui le souhaitent, même si l'un des objectifs de la réforme est de dématérialiser la procédure et de limiter le temps d'attente aux guichets.



La réforme se fait en douceur. Les CNI non biométriques restent valables jusqu'à la fin de leur période de validité.

https://ants.gouv.fr : Qu'est ce que c'est ?

C'est le site de pré-demande en ligne pour tous les titres sécurisés, y compris les cartes d'identité

Pacs en mairie à partir du 1er novembre 2017 : L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).





FÉLICITATIONS AUX MARIÉS DE L'ANNÉE 2017!

Isaline BRIANTI et Pierre BOUQUET en Juillet
Pierre BEAUCARNOT et Hélène DESPREZ en Août







PENSÉES POUR

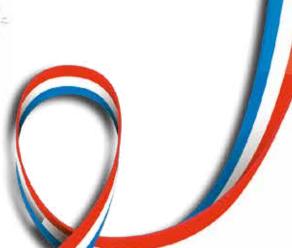
Gabriel LEQUIN , Bernadette CHEVALIER, Yvonne RODES, Marie Claude PILLOT , Jeanne Marie BEAUCARNOT, Thérèse DOUHERET , Germaine GOUJON, Rollande BREE, Roger BOURDINAUD, Paul MARCHAND et Jacqueline LACOMBRE

TU N'EST PLUS LÀ OÙ TU ÉTAIS, MAIS TU ES PARTOUT LÀ OÙ JE SUIS Victor Hugo

BIENVENUE À 10 PETITS SYMPHORINOIS

Armand BARNAY,
Paul BUFFENOIR,
Benjamin DEVELAY,
Manon LE PAR,
Luis LORPHELIN,
Marley LORPHELIN BRESLE,
Raphaël REMONT,
Isaac ROSARIO COURREGE,
Léonie ROY,
Pharell TRICHARD JOUANNEAU





Office Municipal de la Culture

L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE DE ST SYMPHORIEN, ASSOCIATION « LOI 1901 » NÉE EN MARS 2016, EST, RAPPELONS LE, CONSTITUÉ D'ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL (MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE), D'ASSOCIATIONS ET DE CITOYENS INDIVIDUELS.

Son assemblée générale du 28/04/2017 a reconduit le conseil d'administration avec :

- 5 membres de droit : J. PISSELOUP Maire , S. BARNAY, P. JOLY, JC LACROIX, M. PERRIER
- 5 membres collectifs : Foyer Rural G. BURGAUD, St Sym'Animation JP FAUVAUX, D. LE PAR, Interlude G et M. MARONGUI
- 3 membres associés : R. COTTIN, J. BURGAUD, M. PIAGET.

ainsi que le bureau de l'OMC avec : J. PISSELOUP Président d'honneur, M. PERRIER Présidente, JC. LACROIX Vice Président, M. PIAGET Secrétaire, S. BARNAY Secrétaire adjointe, R. COTTIN Trésorier, G. BURGAUD Trésorière adjointe, JP. FAUVAUX et G. MARONGUI Assesseurs.

Et il a eu plaisir à accueillir de nouveaux participants dont deux talents locaux : Philippe HERRY, photographe Membre d'Objectif Photos Montchanin et Michel CHEVALIER, musicien et les sept animatrices de la Bibliothèque,

Fort du succès de sa première activité « Promenade vagabonde », l'OMC, avec le concours de ses membres et autres bénévoles, a poursuivi son objectif d'offrir d'autres manifestations culturelles en 2017 au village :

L'exposition photos d'**Objectif Photo Montchanin** les 21 et 22 janvier

La fête de la musique le dimanche 25 juin après midi, animée tantôt par Marielle et Michel qui ont proposé de la variété, du musette, de l'orgue de barbarie et des tableaux humoristiques en musique,



tantôt par **Brèves de Blues** avec un récital « blues » et « rock », et même par quelques jeunes chanteurs amateurs.





L'OMC remercie encore vivement les artistes pour leur prestations ainsi que le public venu en nombre apprécier cet après-midi musical entre amis ou en famille, au soleil ou à l'ombre près du Mesvrin avec boissons et gourmandises à leur disposition.

Le partenariat OMC St Sernin et LARC du Creusot

(saison 2017-2018)

Le partage de ce partenariat a permis de proposer à nos adhérents et leur familles 6 spectacles, d'aller découvrir ensemble ses représentations culturelles et à moindre coût puisqu'en tarif groupe.





L'accueil des peintres de la Société des Beaux Arts du Creusot le samedi 1er juillet

Malgré un temps peu clément, 16 artistes sont venus s'installer à la Maison des Associations et sous le préau de l'école pour peindre le village et en même temps exposer leurs œuvres. Ces artistes enchantés du déroulement de la journée, de l'accueil et du public venu les regarder peindre ont fait don de deux de leurs œuvres, les autres étant prévues être exposées au Restaurant de la Rose des Vents.

L'initiation à la photographie animée par Philippe à partir du 25 novembre, le samedi matin de 9 à 11 h à la Maison des associations en groupe d'une douzaine de personnes qui ont la possibilité d'aborder plusieurs sujet leur permettant de quitter le mode « automatique » de leur appareil photo.

La promenade vagabonde devait être reconduite, comme promis, le dimanche 24 septembre toujours à la découverte d'autres hameaux sur le Sautot (« Moisy, les Bobins, Les Brosses, Lavault).

Mais après les constats d'une part de la non ouverture totale du chemin de la promenade vagabonde 2016 « chemin du héron, Marnay, les Petits » limitant ainsi l'accès aux habitants et randonneurs, d'autre part, le désaccord sur l'ouverture définitive du chemin rural de la promenade vagabonde 2017, le projet a été différé, l'OMC ayant exprimé sa volonté de voir pérenniser l'ouverture des chemins et étant dans l'attente des résultats des travaux de la Commission créée à ce titre au niveau municipal.

En effet, la promenade vagabonde est la manifestation qui engage à la fois les bénévoles de toutes associations et les habitants du village, fait découvrir les hameaux, en allant à la rencontre de leurs habitants ainsi que le patrimoine. Et l'objectif de l'OMC est bien de fédérer et faire participer le maximum d'habitants du village aux manifestations.

La Bibliothèque municipale, animée par plusieurs bénévoles, fait partie intégrante des activités de l'OMC (après la dissolution du Foyer Rural).

Nos premières manifestations sur 2018 et autres projets :

- Exposition d'Objectif Photo Montchanin le week-end des 20 et 21 janvier 2018,
- Poursuite de l'animation photo le samedi matin,
- Film et débat de l'aventurier F. GOMET en Amérique du Nord, le vendredi 2 février 2018,

+ création chorale pour fête de la musique, semaine des peintres, expositions, conférence...

Vous pourrez retrouver les manifestations ponctuelles de l'OMC (ainsi que les programmation de réunions) soit dans la presse papier et internet, soit sur les panneaux d'affichage communal, ou encore le site internet de la Mairie et chez les commerçants.



Habitants du village, membres d'association, nous avons besoin de vous ; venez exprimer vos souhaits et vos talents à l'OMC qui s'est fixé comme principal objectif d'être à votre écoute et de promouvoir toute initiative individuelle ou collective au niveau culturel.

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE LE LUNDI DE 17 À 18H30 ET LE MERCREDI DE 15 À 18H.

Le prêt des livres est gratuit. Nous avons un choix de livres relativement éclectique et nous pouvons toujours demander à la Bibliothèque Départementale un livre qui vous ferait plaisir de lire.

Vous pouvez aussi venir consulter des ouvrages ou simplement discuter autour d'un café.

Les enfants des écoles viennent régulièrement avec leurs institutrices et empruntent deux livres pour trois semaines. Deux nouvelles bénévoles sont venues renforcer l'équipe pour la lecture aux enfants. Le 29 mai nous avons accueilli deux comédiens de la troupe « en bonne compagnie » pour une « histoire de tambouille ». Nous avons passé un bon moment avec les personnes présentes.

Tous les ans (en général fin mai) nous organisons une vente de livres que nous désherbons de la bibliothèque ou que l'on nous donne.

L'argent reçu à la dissolution du Foyer Rural devait nous permettre une animation plus conséquente mais nous avons fait le choix de l'utiliser en partie pour

acheter des livres récents puisque cette année la municipalité ne peut pas nous verser de subvention.

N'hésitez pas à franchir la porte, vous serez toujours les bienvenus.

L'équipe de bénévoles



DEUXIÈME ÉDITION DE CES CONCOURS MAGNIFIQUES SUR NOTRE COMMUNE ...



Les 29 juillet, 26 août, 2 septembre 2017 ont été des dates importantes dans le monde des éleveurs locaux de chevaux de trait. En effet, les finales des concours de chevaux de trait ont eu lieu sur notre commune pour les catégories Auxois, Comtois et Percherons.

La finale Départementale des Auxois et Comtois a réuni 49 magnifiques chevaux sur le parking « de la scierie » le 26 août. Les organisateurs ne cachent pas leur joie d'avoir rassemblé autant d'éleveurs venus de Saône-et-Loire et de Côte d'Or. Le 2 septembre la finale Régionale pour les Percherons a été une belle réussite également avec 41 chevaux en provenance de toute la Bourgogne.

La passion des chevaux anime les éleveurs, la beauté des animaux attire le spectateur ! Le monde du cheval de trait suscite aussi l'admiration pour le travail accompli par les propriétaires de ces exceptionnels équidés : la robustesse des animaux, le toilettage impeccable, le soin des présentations, tout y est et nos éleveurs symphorinois ne sont pas les moins représentés!

Preuve en est : le prix de championnat Auxois a été remporté par Mathieu DUVERNE avec une pouliche de 3 ans dénommée « Elipse de Meursanges » suivi par Charlotte REROLLE avec « Etoile de la Côte ».

Chez les Comtois « Euranie du Noyer » et « Elfy du Verger » de la famille BARNAY-BRAGUE de la Côte ont obtenu les 1ère et 2ème place.

Ces concours se déroulent dans une ambiance sympathique à chaque fois car les organisateurs peuvent compter sur la motivation des éleveurs, la dévotion et la bonne humeur des bénévoles. Le spectacle pour le public est assuré.

C'est une satisfaction pour la Présidente de voir ce travail de longue haleine pour organiser les 9 concours locaux récompensé par des finales réussies à St Symphorien.

Il faut aussi noter que quelques beaux spécimens Auxois et Comtois ont été sélectionnés pour les finales nationales à Semur-en-Auxois et les meilleurs Percherons participants ont sélectionnés pour le championnat de France les 23 et 24 septembre au Haras du Pin.

La Présidente de la Fédération des Chevaux de Trait Bourgogne-Franche Comté, Madame Béatrice BARNAY tient à remercier chaleureusement les éleveurs pour leur participation à ces différents concours, Monsieur le Maire et son équipe administrative et technique, Monsieur Jean-Paul BUREAU, président du Syndicat des chevaux de trait Auxois, Monsieur Jean BREST, président du Syndicat des chevaux de trait Percherons, les membres du jury qui représentaient chaque race.





PALMARÈS

pour nos éleveurs symphorinois pour les Auxois Comtois le 26 Août :

Prix de championnat Auxois « Elipse de Meursanges » de Mathieu DUVERNE, Prix de Championnat Comtois « Euranie du Noyer » de Béatrice BARNAY

Auxois de 2 ans : 1ère « Futée de la Côte » de Jean-Christophe REROLLE, 2ème « Fanny 68 » d'Adeline DUVERNE

Charlotte REROLLE a obtenu un 1er prix en finale NATIONALE pour les pouliches de 3 ans.

Lény BRAGUE a obtenu un bon classement également.

NOUVEAU **CETTE ANNÉE**

Les ânes présentés le 29 juillet 2017

Galene Ginja **Gadjo De Calabre Gordini De Calabre** Galileo Gargouille Ginkgo **Gipcy** Goza

en concours **Galia Du Vignot**

Tous à vos agendas! Voici les dates des concours à St Symphorien en 2018 : - **21 JUILLET** : Concours local des chevaux de trait Auxois, Comtois, Percherons - 18 AOUT : Départementale des Auxois 15 SEPTEMBRE : Finale Régionale des Percherons

Les ovins

LES OVINS GRANDISSENT BIEN À ST SYMPHORIEN ET REPRÉSENTENT DIGNEMENT NOTRE COMMUNE DANS LES CONCOURS!
LE CONCOURS MOUTON CHAROLLAIS S'EST DÉROULÉ LE JEUDI 26 FÉVRIER SUR LE RING OVIN DU SALON DE L'AGRICULTURE.

Monsieur DUVERNE Dominique agriculteur à Saint-Symphorien de Marmagne est éleveur de bovins et ovins. Il participe au salon de l'Agriculture depuis 2011. Cette année, il a monté 9 animaux (7 béliers et 2 agnelles) au concours et l'éleveur de la vallée du Mesvrin a remporté 4 premiers prix et le titre de champion de Paris jeune bélier. Il a aussi remporté le prix de championnat male Viande.



Retour sur le concours national du mouton charollais : le meilleur de la race à Charolles !

Le 55° concours national du Mouton charollais s'est tenu le 4 août à Charolles. et y a réuni environ 400 ovins. Un beau concours où des éleveurs de toute la France et de l'étranger sont venus admirer le meilleur de la race. Ce fut aussi la traditionnelle vente aux enchères de station durant laquelle les enchères ont flambé pour les agneaux les mieux qualifiés.

1er Nathalie Duverne, dans la catégorie Agnelles section 3, 3ème Dominique Duverne dans la catégorie Agnelles section 1, 1er ex-aequo Dominique Duverne dans la catégorie Béliers de 30 mois, 1er ex aequo Gaec Duverne Dominique pour la catégorie Antenais section 3, 2ème ex aequo Nathalie Duverne,; 3ème Gaec Duverne, pour la section 2 Antenais



De très beaux animaux sélectionnés lors de la foire-concours aux ovins de Luzy

Cette foire a rassemblé quatre-vingt-quatorze moutons pour treize élevages, dont la grande partie de Saône-et-Loire. Le prix d'honneur des agneaux, a été attribué au **Gaec Mathieu Duverne**.



Concours Spécial Mouton Charollais du jeudi 5 octobre 2017 au Sommet de l'Elevage à Cournon d'Auvergne

Dominique Duverne, a participé au concours international de mouton au Zénith du Sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne, avec une sélection de 5 moutons charollais. Et ses moutons ont séduit, avec : 1^{er} prix agneau et 1^{er} prix agnelle et un prix de championnat agneau. Il était aussi sur le podium pour un 2^{ème} prix bélier, et un 2^{ème} prix ensemble.



Contre la montre de la Vallée de la Brume

Le Dimanche 1 octobre 2017, Creusot Vélo Sport organisait, avec le concours des communes de Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne, le 16ème Contre la Montre cycliste de la vallée de la Brume. Depuis l'année dernière l'épreuve démarre par un CLM individuel suivi d'un CLM par équipe de 2 coureurs.

Pour des raisons multiples, notamment l'organisation d'autres épreuves sportives le même weekend, la participation des concurrents est inférieure à celle de 2016. Néanmoins, 34 coureurs individuels et 27 équipes ont pris le départ de la course à Charmoy pour

rejoindre l'arrivée à Saint Symphorien de Marmagne sur un parcours exigeant de 16 km.

Tous les participants ont été convié à la salle des fêtes (Beaucarnot) pour une remise des récompenses en présence de MM Jean PISSELOUP, Jean Claude LACROIX, Pierre JOLY, Guy ARNOUD (OMS du Creusot). Un très convivial vin d'honneur, offert par la municipalité de Saint Symphorien de Marmagne a clôturé cette journée. RDV est pris pour l'année prochaine, le dimanche 7 octobre 2018.



François DEMORTIERE (Vélo Club Toucy) remporte le CLM individuel pour moins d'une ½ seconde sur Thomas DUREY (Rougeot Beaune Triathlon). Stéphane FRIGIOLINI (Vélo Club Dolois) complète le podium. Les fidèles Olivier CALONNE (Creusot Vélo Sport) et Frédéric TALPIN (NL) remporte le CLM par avec un chrono de 22min18s, soit 44.122 km/h (record historique de l'épreuve 21min17). Le podium est complété par les équipes Lucas AUCLERC (Cyclo Saint Martin / Antoine BRUNO (Creusot Cyclisme) et Stéphane FRIGIOLINI / Bruno ESTEVE (Vélo Club Dolois). Ces derniers, représentant la première équipe FSGT remporte du coup le Trophée Souvenir Guy BERTHELOT.





Association Meovrin Mehon Randonnée Voies Celtes en Bourgogne du Sud

SPORT, NATURE, ENVIRONNEMENT, CULTURE: 4 MOTS-CLÉS POUR UNE ASSOCIATION **QUI NE SE MÉNAGE PAS.**





Nous avons maintenu nos activités régulières autour de la randonnée avec un point particulier sur la marche nordique.

- 20 marches nordiques les samedis matin d'une durée d'1 h30, 2h sur des parcours divers de 5 à 9 km, associées à des échauffements, assouplissements, renforcements musculaires et étirements.
- 21 marches « normales » de 9 à 17 km pour des personnes en bonne condition physique, l'après-midi ou à la journée, le samedi ou le dimanche.
- 21 marches « douces » de 5 à 9 km plus adaptées pour des personnes reprenant une activité sportive après une période d'interruption ou ne souhaitant pas faire des marches plus longues, le jeudi.

Nos sorties exceptionnelles remportent toujours autant de succès avec « un train-une ville » à Dole et le weekend AMUR dans le massif des Bauges en Savoie.

Comme chaque année, deux stages vannerie d'une demijournée ont été organisés dans la maison de chasse des Vernes de Lyre.

Nous avons participé activement à la marche Autun-Le **Creusot** dont le départ, cette année, était au Creusot.

La randonnée gourmande, en lien avec le Comité des Fêtes de Broye avec 350 participants, a constitué aussi un évènement important pour l'année.



Le 4 Juin, l'Afrique s'est invitée sur le sentier de La Louvetière avec le spectacle burkinabé « Bagolo-Tiga, le dernier chasseur-guérisseur », en partenariat avec l'association Faso-Lili. Enfin, certains de nos bénévoles, jamais à court d'idées, se sont lancés dans la fabrication d'une cabane à

livres et son implantation sur le parking de l'auberge « Messire lean » à Uchon.

Si l'essentiel de l'intérêt d'AMUR se situe autour de ces activités, l'association assure également l'entretien et le balisage des Voies Celtes et, du fait de son adhésion à la Fédération Française de la Randonnée, elle se charge aussi des portions de GR qui traversent le territoire la concernant.

Toutes ces tâches, assurées uniquement par des **bénévoles d'AMUR**, nécessitent un investissement financier important pour un matériel coûteux et fragile bien que robuste : tondeuses-débroussailleuses, taillehaies, débroussailleuse à main, etc.

Deux membres d'AMUR sont partis en stages d'accompagnateurs de randonnée et d'animateur de marche nordique pour un total de 17 journées : stages validés par la Fédération Française de Randonnée. En outre, une douzaine de personnes ont participé à une formation PSC1, (premiers secours) le tout financé par le club.

Ce financement n'est assuré que par la randonnée gourmande qui a lieu tous les deux ans et par des subventions accordées par le Conseil Départemental, la CCGAM et deux communes : Broye et Saint Symphorien de Marmagne. Nous les en remercions vivement.

En 2018, nous avons pour projet d'ouvrir une portion de sentier entre Velay (hameau de Broye) et les Pierres aux Saints à Chapey, cette portion permettant de relier le sentier B3 au sentier Ma3.

Vous pouvez avoir un aperçu de la vie du club en vous rendant sur le blog http://marche-amur.blogspot.fr (mémoire de l'AMUR) ou vous trouverez des comptesrendus illustrés par la verve humoristique de ses rédacteurs.

Le site de La Louvetière, www.louvetiere.fr, créé suite à l'ouverture du sentier du même nom, vous donne accès à des articles portant sur la botanique, la géologie, la culture et autres informations diverses. Ces rubriques sont assurées par 8 rédacteurs. Les circuits des Voies Celtes et des randonnées « coups de cœur »sont également accessibles en ligne.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour une ou plusieurs activités au choix: marches normales, marches douces ou marches nordiques. Notre équipe d' « Attilas » est aussi prête à accueillir de nouveaux adeptes du débroussaillage. L'adhésion à AMUR est possible toute l'année pour une cotisation modique.

Pour nous joindre:

Michel (03 85 54 31 86 ou 06 64 89 67 48), Bernard (03 85 54 39 70 ou 06 15 70 43 05) ou Daniel (03 85 54 44 34 ou 06 16 97 05 77). CRÉÉE EN PLEINE GUERRE D'ALGÉRIE, LE 21 SEPTEMBRE 1958, LA FNACA, FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE, EST L'ASSOCIATION SPÉCIFIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS EN AFRIQUE DU NORD. COMME LE STIPULE L'ARTICLE 2 DE SES STATUTS, ELLE EST INDÉPENDANTE À L'ÉGARD DES POUVOIRS PUBLICS ET DE TOUT PARTI POLITIQUE.

Journée nationale du souvenir et de recueillement à Paris

Le 55° anniversaire du cessez le feu dignement commemoré le 19 mars 2017

A l'Arc de Triomphe, le 55° anniversaire du cessez-le feu de la guerre d'Algérie, a été marqué par la participation d'un grand nombre de jeunes lycéens avec leurs professeurs et leurs élus.

Plusieurs milliers de participants remontaient les Champs Elysées, derrière 600 drapeaux, que les services du comité de la Flamme eurent du mal à placer tout autour de la dalle sacrée, occupée également par un détachement du 1^{er} régiment d'infanterie et la musique de la Garde Républicaine.

Plus localement... le comité de St-Symphorien-Charmoy

Le 13 septembre 2017 l'assemblée générale a eu lieu en présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Georges CHAPELLE. Nous avons profité de ce moment pour remercier la municipalité de son soutien.

Nous avons eu une pensée pour nos deux amis qui nous ont quittés : Serge PROVILLARD en Décembre 2016 et Maurice LEQUIN en avril 2017.

Les effectifs du comité sont en baisse (plus que 31 adhérents dont 6 veuves), il en est de même au plan départemental. Ceci s'explique par l'âge des adhérents qui ont entre 76 et 84 ans.

Le bureau actuel est constitué de

Monsieur Georges CHAPELLE : Président, Madame Simone DUFRAIGNE : Trésorière Monsieur Robert CLEMENT : Secrétaire.



Club du Renouveau



LE CLUB DU RENOUVEAU FONCTIONNE DEPUIS 36 ANS!



Le club ce sont des échanges, des rencontres, des sorties ... petit aperçu de nos activités 2017

Animations régulières pour des moments agréables

Tous les deuxièmes jeudi et dernier vendredi du mois : triominos, cartes, nain jaune, discutions ... autour d'un café-brioche !

Galettes, beignets, choucroute, fête des mères et des pères

 Sorties, voyages: « la Ligne des Hirondelles » dans le Jura, Musée de la ferme de St Etienne du Bois, repas à la chèvrerie avec 700 chèvres.

36 ans de moments agréables et de détentes partagés, mais aussi des moments de tristesse au départ de quelques-uns ...

Marie-Claude PILLOT, Germaine GOUJON, « Mimi » BEAUCARNOT nous ont quittés cette année.

Nous n'oublions pas les personnes malades et hospitalisées...

Quelques nouvelles personnes ont rejoint le club cette année pour profiter des activités, quelques projets sont en cours de préparation pour 2018...

Venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir!!

Merci à Monsieur le Maire et à la municipalité pour l'aide apportée au cours de l'année ainsi que la subvention accordée.

Bonne année à tous!



Saint Symp'Animation



2017 OU LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DE L'ASSOCIATION! ST SYMP'ANIMATION CONTINUE DE NAVIGUER À UN RYTHME DE PLUS EN PLUS SOUTENU...

L'aspect multi-activités est l'une de ses caractéristiques et l'un de ses meilleurs atouts.

En effet tout au long de l'année chacun peut s'adonner à un panel d'activités variées.

2017 débute en janvier, une nouvelle fois, avec le loto. Ensuite, le week end à Mijoux a permis à une quarantaine d'adhérents de profiter de la neige, mais aussi et surtout de la bonne humeur régnant en altitude. Ensuite, l'assemblée générale avec la reconduction du bureau a terminé ce 1^{er} mois.

Pour Carnaval, à la demande de la direction de l'école, des adhérents ont participé au défilé, en assurant l'encadrement des élèves.

La soirée lasagnes, début mars, a encore et toujours séduit les plus gourmands.

Au retour du printemps, c'est la reprise des marches le mardi soir et les derniers préparatifs de la marche Entre Autun Le Creusot où près de 20 bénévoles de St Symphorien se sont activés, avant de préparer en mai, le troc de plants.



Les amateurs de pêche à la truite ont pu s'adonner à leurs loisirs à Tala, au coeur du Morvan coutant mai.

En juin, l'association du Foyer Rural ayant été dissoute, le bureau de cette dernière a demandé à St Symp'Animation de reconduire les activités alors proposées en son sein. Ainsi, « country » et « tricot » ont été repris à St Symp Animation, tout en s'acquittant des règles de fonctionnement de celle-ci.

Ensuite, une vingtaine d'adhérents a passé une journée détente avec l'association creusotine Espoir.

En juillet, un week-end dans le Massif Central, à Murol, a permis à 50 adhérents de sentir les douceurs de l'été (randonnées, pêche, divers loisirs, soirées animées et dégustations locales).

Ce fut ensuite, une centaine de convives au méchoui, puis la sortie canoë sur l'Arroux qui a ravi une vingtaine de personnes pour la seconde édition.

La fin de la période estivale est toujours annoncée avec le tour du lac des Settons et lamarche de nuit, synonyme de rentrée, début septembre.





Cet automne a vu une trentaine de personnes assister à une conférence sur le thème des premiers gestes de secours, relatifs aux risques quotidiens et accidents domestiques.

Enfin, la bourse aux jouets 2017 a été programmée au calendrier des activités.

Début décembre, le Téléthon a été lui aussi reconduit : participation de l'école, de la garderie et soirée jeux de société, suivie d'une soirée dansante ont été au coeur de ce week-end caritatif.

TELETHIN

L'année 2017 se terminera par un strike au Bowling avec une fine équipe qui essaie de s'améliorer chaque année.

A noter que parallèlement à ces diverses animations, des activités hebdomadaires sont à inscrire sur vos agendas :

- le lundi : gymnastique de maintien et de remise en forme, de renforcement musculaire.
- le lundi, une semaine sur deux : tricot
- le mardi soir ou dimanche matin : marche
- le mercredi : yoga pour rester souple, zen, et pour soulager les tensions nerveuses, le stress.
- le jeudi : soirée country

Une réunion conviviale a lieu une fois par mois (le jeudi).

Du matériel est mis à disposition de tous : chapiteau, tables, bancs, chaises, etc.

Des matinées informatiques ont permis de mieux se familiariser avec certains logiciels. Ces aides seront reconduites en 2018 en fonction des demandes.

Saint Symp'Animation contribue à l'aide de manifestations par la mise à disposition gratuite de matériels entre autres aux associations « Espoir » et « La Moisson des Crampons » pour son téléthon.

179 adhérents, dont 62 hommes, 117 femmes. L'association compte une moyenne d'âge de 51 ans.

Le site internet : <u>saintsympanimation.fr</u> permet de diffuser sur l'extérieur nos activités et un espace de stockage réservé aux adhérents permet de partager les photos des diverses activités.

Une page Facebook a aussi vu le jour cette année : https://www.facebook.com/St-SympAnimation



Une idée de loisirs, d'activités, rejoignez-nous, Symp'Animez vous en 2018

- Randonnée le mardi à 18 h 30 en horaire d'été de 5 à 8 km et tous les quinze jours le dimanche à 9 h en horaire d'hiver pour une marche de 10 à 15 km.
- Gymnastique le lundi de 19 h à 20 h 30 sauf juillet – août et jours fériés, le mardi à 18 h 45 en horaires d'hiver
- Hata-yoga le mercredi de 19 h à 20 h 30 sauf juillet et août et jours fériés.
- Country le jeudi de 19 h 45 à 22 h sauf juillet et août et août et jours fériés.
- Tricot le lundi de 14 h à 17 h sauf juillet et août et août et jours fériés.

Tarifs adhésions 12 € en individuel, 22 € en couple, 8 € de 12 à 18 ans et 6 € moins de 12 ans.

AAPPMA de Marmagne

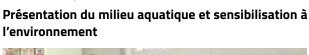


« LES AMIS DU MESVRIN » (1ère CATÉGORIE)

Les animations pêche scolaire.

MESVRES 11 mai 2017

73 enfants plus l'encadrement scolaire de la maternelle aux primaires ont bénéficié des animations proposées lors de cette journée.





Maniement d'une canne à pêche

Un temps fort de ces journées : la pêche de la truite arc en ciel en bassin

Les bénévoles de l'AAPPMA n'ont encore pas ménagé leur peine, our le plaisir des enfants.

Au travers des questions posées par les élèves, on peut mesurer l'intérêt porté par ceux-ci encourageant l'AAPPMA à renouveler ces animations



Assemblée générale à MARMAGNE devant une centaine d'adhérents. Prochaine AG 2017 aura lieu 28 janvier 2018 à MARMAGNE.

Animation Pêche 2017 MESVRES 11 MAI Animation pêche 2018 MARMAGNE 25MAI

Travaux de valorisation

Passages en chicane pour un meilleur accès

Nettoyage de la repisylve et protection des berges. Nettoyage du bief de grossissement (Cruzilles)

Gestion Piscicole

Pêches électriques Empoissonnements annuels Continuité écologique

Démission du vice- président Mr ROUX au lendemain de l'assemblée générale DU 22 janvier 2016 (Elu en 2015)

Le conseil d'administration a besoin d'être renforcé

Le décès de :Mr PAUL MARCHAND l'assermentation de Gardes particulier A vu la diminution des membres du bureau

Site Internet

http://aappma-de-marmagne.e-monsite.com/

Les principaux faits marquants de l'année 2017...

Assemblée générale :



Cette assemblée a montré le dynamisme de notre association. Plus de 80 pêcheurs présents, de nombreux élus, le constat d'une diminution des ventes de cartes de pêches liées a la liquidation de notre dépositaire M. Martin et malgré l'annonce de nos nouveaux dépositaires ; nous espérons un retour de nos sociétaires qui n'ont pas réalisés ce changement.

Les activités de l'association s'ont liées financièrement a son nombre de sociétaires.

Gardes particuliers :

La diminution des gardes de la fédération Départementale de S .L. nous a mis dans l'obligation d'assermenter deux gardes supplémentaires de ce fait le nombre de membres a diminué d'autant!!!!

Amis pêcheurs vous pourrez constater que la décision de la F.N.P. d'habiller tous les gardes particuliers avec subventions notre Décision permettra les voir au mieux !!!

M. DECHAUME NOEL CLAUDE CHAUSSARD STEPHAN ROIZOT

Continuité écologique :

Suppression de 90 mètres de busage par Le SINETA sur le ruisseau des VERNES DE LYRE sur la commune de BROYE.

Suppression du captage des NAUDIAUX

Commune DE MARAMAGNE par la C.C.M. remise en continuité du ruisseau

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année halieutique 2018

Publication François DROZDOWSKI (Président et membres de l'A.A.P.P.M.A. de Marmagne « Les Amis du Mesvrin »)

TROSPECTIVE 201

30 - Saint Symphorien de Marmagne



Interlude

L'ONCLE JOE, C'EST EN EFFET CE QUE NOTRE FIDÈLE PUBLIC A PU DÉCOUVRIR.

Comme toutes les années, le public était bien présent et les applaudissements aussi. Tous les membres d'Interlude ont pris un réel plaisir à jouer cette pièce.

Nous avons:

- rencontré un vif succès dans les villages avoisinants :
- ST LAURENT D'ANDENAY
- BROYE
- ST FIRMIN
- PERREUIL
- participé au Festival de théâtre amateur de CHAGNY.

Profitons en pour remercier nos partenaires, la municipalité, les Jardins du Mesvrin.

Notre week end théâtre a reçu un accueil chaleureux et notre public a eu rendez-vous avec :

- LES JUMEAUX -

comédie de Jean-Yves CHATELAIN.

Nous avons regretté le départ de Nicole Sicard, Jacques Baranowski, Valérie Corneloup et salué l'arrivée de Caroline TAGIFOLAU et Pierre DERLIQUE en tant que comédiens et Manuel TAGIFOLAU à la technique.

Nous en profitons pour remercier Bernadette RIGAUT pour son aide.

THEATRE LA TROUPE INTERLUDE PRESENTE LES JUMEAUX



SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

SALLE RENE BEAUCARNOT
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017 à 20H30
DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017 A 15H

Pour tout renseignement :

nement : 06.80.68.64.19

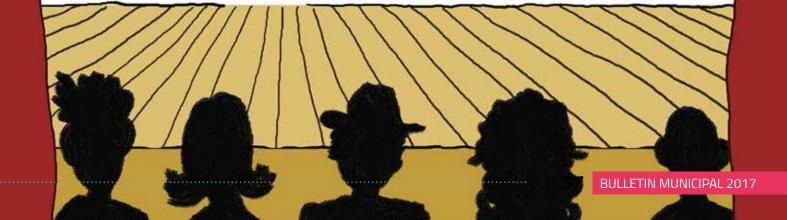
Secrétariat Interlude



La troupe en 2016



La troupe en répétition 2017 (les présents)



<u>La garderie</u> "Les ch'tits mômes de St Sym"



Depuis de nombreuses années Donata DEREN accueille les enfants de la commune pendant les périodes scolaires.

Elle propose aux enfants diverses activités : jeux, ateliers créatifs par thème selon la période de l'année, etc...

La garderie en quelques chiffres :

44: nombre d'enfants inscrits

2 euros : tarif de l'heure

1 goûter offert chaque jour à chaque enfant allant à la garderie après la journée d'école.

Le bureau de l'association est constitué :

Amandine DETHOOR en tant que Présidente Sabrina JOUTY en tant que Trésorière Valérie TERRAS en tant que Secrétaire

Les jours et les horaires d'ouvertures :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 08h50 et de 16h30 à 18h30,

Une tombola et une vente d'objets créés par Donata et les enfants sont prévues afin de récolter des fonds pour la continuité du bon fonctionnement de notre association.



Nous remercions tous les parents pour leurs aides apportées!

Le bureau remercie la municipalité pour son aide financière et son soutien toute l'année et souhaite une bonne année aux familles symphorinoises!

Marché de Noël au Paradis des Lutins ...

Nos petits lutins avaient bien travaillé depuis quelques semaines et au loin on pourrait presque pu entendre les cloches des rennes qui se préparaient pour le grand jour tellement la garderie ressemblait à la fabrique du Père Noël!!

Pour la première année un marché de Noël « des Ch'Tits Mômes » s'est installé le samedi 16 Décembre après-midi dans les locaux de la salle des fêtes. Grâce à la gentillesse et solidarité des commerçants et artisans symphorinois La Rose des Vents, La Bobine Joyeuse, M et Mme LEQUIN, l'idée de lancer ce marché a pris forme, puis d'autres commerçants ont suivi... et voilà... des stands proposant des idées cadeaux, de décorations ou des gourmandises pour les fêtes de fin d'année ont agrémenté ce marché. Les produits du terroir et les idées cadeaux en flânant dans les allées du village de Noël nous ont mis dans l'ambiance de Noël!

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire vivre l'esprit de Noël autour du partage de vin chaud pour les parents,

crêpes et gaufres pour les enfants ... en attendant la venue du Père Noël, qui n'allait pas manquer ce rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits!





Cantine ocolaire

Cette année 2017 a été marquée par le changement de l'ensemble du bureau de la cantine scolaire. En effet, l'ancienne équipe, (Véronique, Valérie et Sylvie) qui a œuvré au bon fonctionnement de l'association pendant un certain nombre d'années, a décidé de passer le relais.

Le nouveau bureau de la cantine scolaire est composé depuis de: Mme Blanche-Marie de REGLOIX (Présidente), Mme Sabrina JOUTY (Trésorière) et de Mme Stéphanie COTTET (Secrétaire).

La cantine scolaire a servi 6 040 repas dont 88 repas adultes l'année passée. Depuis 10 ans on constate une augmentation constante de 200 repas par an, ce qui n'est pas négligeable dans la gestion de l'association. Pour rappel, l'association emploie une salariée Mme Véronique REY, que nous souhaitons remercier pour son travail accompli. Nous remercions également Lydie, Angélique, Christelle et Amélie pour l'aide apportée auprès de nos enfants lors des repas.



L'équilibre du budget se fait grâce à la soirée dansante et au théâtre. Pour information, nous vous donnons rendezvous le Samedi 17 Mars 2018 à 20h30 pour la soirée théâtre avec la troupe de Blanzy « L'éventail ».

L'ensemble du bureau tient à remercier de nouveau l'ensemble des bénévoles, des parents et des proches qui ont œuvré pour la soirée paysanne du 21 Octobre, soirée qui a remporté comme chaque année un vif succès.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 à toutes et à tous.





Groupement des chasseurs

LE GROUPEMENT DES CHASSEURS DE ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 AVEC SES STATUTS ET UN RÈGLEMENT.



Elle est composée de 14 adhérents de 23 à 85 ans (toutes les tranches d'âge y sont représentées). La principale activité est la chasse que nous pratiquons de mi-septembre à fin février. Nous chassons le petit gibier individuellement, chacun suivant son désir. Tous les dimanches matins nous nous retrouvons à quelques-uns au-dessus de "La Cote 'à 8H. pour faire le pied (c'est-à-dire essayer de retrouver les traces des animaux qui ont navigués durant la nuit) et à 9h.30 nous organisons une battue aux sangliers ou aux chevreuils suivant les traces éventuelles relevées.

De plus une fois par an (fin aout ou début septembre) nous organisons une journée pour nettoyer les chemins. Nous débroussaillons entre 5 et 10 Km de sentiers sur un secteur compris entre La Cote, Les Petits, La Petite Rue, les Grillots Et Pré long.

Nous participons aussi à la régulation des ragondins sur le Mesvrin et la Brume. En effet deux de nos adhérents sont piégeurs agréés par la fédération. Leurs prises sont nombreuses principalement dans le secteur de la lagune.

Entre Avril et juin, un repas à la salle des fêtes, si possible avec un sanglier à la broche, est organisé. Tous les adhérents y participent et tous les gens intéressés y sont les biens venus. Le prochain aura lieu le 12 mai 2018, si vous êtes intéressé, faites nous le savoir, vous serez les biens venus. Bonne bouffe et bonne humeur sont au rendez-vous. A la fin du repas pétanque ou promenade sont prévues pour bien digérer.

Notre bureau est composé ainsi :

Président : **TESTARD Robert**

Président adjoint : LAMBERT Bernard

Trésorier : GIEN Michel

Trésorier adjoint : **ALEXANDRE Daniel**

Secrétaire : PILLOT Daniel

Secrétaire adjoint : COMMUN Richard







Football Club de Marmagne



AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL ET ENGAGÉ DANS LES CHAMPIONNATS SENIORS, FÉMININS ET JEUNES DU DISTRICT DU PAYS MINIER, LE FOOTBALL CLUB DE MARMAGNE TISSE UN LIEN SOCIAL ENVERS LES HABITANTS ET LEURS ENFANTS ET CONTRIBUE LARGEMENT À LA VIE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE.



La saison 2016/2017 a vu les seniors terminer respectivement sixième et septième de leur groupe. Les féminines terminant premières de leur poule ont accédé à la poule haute de la 2ème phase pour finir deuxièmes. Elles ont accédé à la demi-finale de coupe de Saône et Loire.

Le Baby Ballon permettra au club de se relancer du côté des plus jeunes, en créant un accompagnement pour les années futures. Plusieurs séances auront lieu tous les 15 jours le mercredi de 17H30 à 18H30, gérées par Jérôme Bailey, Michel Merval et Céline Molley.



Malgré une fin de saison compliquée en termes d'effectifs, une douzaine de nouvelles têtes sont venues étoffer un effectif en souffrance. Cette nouvelle saison démarre avec des ambitions pour les seniors.

Entrainées par David Rémont, Jérôme Bailey, Laurent Lambert, et Céline Molley assurant la correspondance avec les instances des deux Districts, les féminines ont été engagées dans la poule haute du district du pays minier.

Fier du renouveau apporté par le baby ballon, ainsi que par les U13, et espérant créer un nouvel élan dans l'école de foot, le président Jean-Luc Bugnieaux peut nourrir de nouvelles ambitions aidé par une vingtaine de dirigeants et autres bénévoles pour assurer les manifestations, indispensables aux finances du club. L'apport du Club House du Chambon dans la bonne ambiance entre les différents membres du club est considérable et permet de tisser des liens plus forts encore.



Un jambon à la broche a été organisé en juin, avec la présence de tous les anciens joueurs et dirigeants, pour une journée conviviale et pleine de souvenirs.

Au nom de tous les licenciés, le président remercie les généreux et fidèles sponsors, la Municipalité et ses représentants sans lesquels nous ne pourrions pas pratiquer notre sport et assurer la pérennité du club.

Président : **Jean-Luc Brugnieaux** Secrétaire : **Céline Molley** Trésorier : **Claudine Contassot**

Contact: marmagne.fc@bourgogne-foot.fr

Cette année le FC MARMAGNE a pu engager une équipe U13 en championnat, avec un effectif de 14 jeunes dont 2 jeunes filles. Equipe encadrée par Marco Piccirilli, ainsi que 3 autres dirigeants. Les entrainements ont lieu le mercredi de 14H30 à 16H30 et le vendredi de 17H45 à 19H15.

